

## Autorisation de droit à l'image

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués.

### 1 Désignation du projet

Projet concerné : Concours d'entrée en cursus de formation au DNSPM

Nom et adresse de l'établissement : IESM Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique – 380 Avenue Mozart – 13100 AIX EN PROVENCE

### 2 Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
<input checked="" type="checkbox"/> Logiciel de partage de fichier We transfer	Diffusion en interne des documents administratifs transmis par les candidats et communiqués aux membres du jury
<input checked="" type="checkbox"/> Plateforme de mise en ligne de vidéos You Tube	Diffusion en interne des vidéos réalisées par les candidats et visionnées par les membres du jury
<input checked="" type="checkbox"/> Logiciel de video-conférence ZOOM	Epreuve d'entretien avec le jury. Celui-ci ne sera pas enregistré. Aucune diffusion hors membres du jury

### 3 Autorisation de l'intervenant

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,  
Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix et/ou de votre interprétation musicale dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

La diffusion de votre image et/ou de votre voix et/ou de votre interprétation musicale sera réalisée sous l'autorité de (nom du producteur ou du bénéficiaire de l'autorisation/statut juridique/adresse) :

IESM Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique – 380 Avenue Mozart – 13100 AIX EN PROVENCE

L'enregistrement sera réalisé par les soins du ou de la candidat(e) et transmis par voie dématérialisée.

L'IESM gardera copie des enregistrements vidéo réalisés par les candidats pour une durée maximale d'un an à compter de la date de l'entretien avec le jury.

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom) .....

Ou

Représentant légal du mineur : (à compléter si nécessaire) .....

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la l'utilisation de mon image et/ou de ma voix et/ou de mon interprétation musicale, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant : D OUI  NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à : .....

Le (date) : .....

Signature du majeur ou du représentant du mineur :